

grande activité son gouvernement : toutes les délibérations du Consulat lui sont soumises ; il a certainement contribué à faire adopter le nouvel itinéraire pour la réception du cardinal Chigi. C'était assurer le bon ordre et l'apparat de la cérémonie en se servant de voies plus larges ; c'était montrer à l'hôte illustre le quai des Célestins considérablement agrandi en 1624, le port du Temple reconstruit et élargi en 1660 ; le quai Saint-Antoine, créé de 1605 à 1651, entre le port du Temple et le port Chalamont (1), tout cet ensemble d'améliorations, qui constituent une promenade entre la place de l'Herberie et la place Bellecour, où la population venait volontiers, et où les ports entretenaient un grand mouvement.

En face, sur la rive droite de la Saône, est le quai de la Baleine et le port de la Baleine restaurés en 1641 (2) : quoique restreint, puisqu'il est compris seulement entre le cloître Saint-Jean et les maisons attendant au Pont de pierre, comme on le voit sur le plan scénographique de Cléric, ce quai est devenu un embellissement sérieux. Il s'appelle « la Promenade de la Baleine », à cause de l'habitude prise par le public de s'y rendre. Il complète la perspective heureuse qu'offre la rive droite, vue du quai St-Antoine.

Cette tendance à faire des quais un lieu de promenade publique se maintient à toutes les époques. Au commencement du XIX^e siècle, avant que les grandes voies centrales n'existent entre les Terreaux et la place Bellecour, les quais de la Saône, agrandis et complantés d'arbres ont une grande vogue. Il en est de même du quai Saint-Clair.

(A suivre)

E. PARiset.

(1) *Archives*, BB, 142-205.

(2) *Archives* BB, 195.